



Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 05 avril 2018

2018-2-18

Lieu de réunion du Conseil :
THIVIERS

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
27 MARS 2018

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 37
Pouvoirs : 1

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Béatrice HAGEMAN, Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Christiane DESPAGES, Nathalie GRANERI, Céline DEQUANT, Nicola ROBERTS, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Irène BROUILLAUD (suppléante de Gilbert CHABAUD),

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Marc PASCUAL, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGÉIX, Alain GARNAUD, Paul CANLER, Philippe LACHAUD, Patrick FLEURAT LESSARD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Jean ROUCHAUD, Gilbert DESCHAMPS (suppléant de Philippe BANCHIERI)

Absents et excusés : Gilbert CHABAUD, Philippe BANCHIERI, Lucienne LAUMOND,

Pouvoirs : Lucienne LAUMOND a donné pouvoir à Annick MAURUSSANE

Mme Céline DEQUANT est désignée secrétaire de séance

PCAET – signature d’une convention avec le PNR Périgord Limousin pour le suivi animation

Dans le cadre de sa charte et de son volet « lutte contre le changement climatique », le Parc conduit une politique de transition énergétique sur son territoire.

Il est engagé dans une démarche « territoire à énergie positive » depuis 2015, et est lauréat de l'appel à projets « territoire à énergie pour la croissance verte » du ministère du développement durable. Il développe le projet « territoire à énergie positive » en étroite partenariat avec les communautés de communes. L'ingénierie permettant l'animation du projet « territoire à énergie positive » est financée par l'ADEME, dans le cadre d'une convention Contrat d'Objectif Territorial – TEPCV- 2016-2018, qui prévoit notamment la possibilité pour le Parc d'affecter une partie du financement au soutien à l'ingénierie dédiée à la transition énergétique dans les communautés de communes.

Description de la mission de la Communauté de communes :

La Communauté de communes s'engage à animer la mise en place de son Plan Climat Air Energie Territorial. Elle affectera à la mission d'animation un agent qui aura la charge du suivi du dossier, l'organisation de réunions, de compte rendus...

La Communauté de communes s'appuiera sur un bureau d'études retenu pour réaliser les études et le plan d'actions du PCAET, ainsi que sur les services du SDE 24.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 10 avril 2018

Le Président, Communautés de Communes Périgord-Limousin

Bernard VAURIAC



AR PREFECTURE

024-242400752-20180405-2018_2_18-DE
Regu le 19/04/2018

L'aide sollicitée auprès du Parc est de 5 000 € pendant la durée de la convention, soit du 15 avril au 31 décembre 2018.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***DECIDE d'autoriser le Président ou son Vice-Président en charge de l'environnement à signer la convention avec le PNR Périgord Limousin pour le suivi animation du PCAET.***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission
Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 10 avril 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

